

LA GAZETTE BONSOISE

bons
en-Chablais ●●●
bons-en-chablais.fr

AUTOMNE
2025



Jeunesse
⇒ P. 8



Cadre de vie
⇒ P. 17



Vie associative
⇒ P. 22

EDITO

En cette fin d'année nous travaillons la clôture de l'exercice financier 2025, qui confirme le travail fait en interne depuis 2021 pour retrouver un peu plus d'air dans nos capacités d'investissement. L'après Covid, l'envol du coût de l'énergie, les conséquences sur les prix de la guerre en Ukraine et l'augmentation du coût des emprunts ont été absorbés. Les recettes augmentent à un rythme supérieur à l'augmentation des dépenses, ce qui n'a pas toujours été le cas au plus fort de la crise. Voir les perspectives financières se redresser est une très bonne nouvelle, c'est un travail de longue haleine au cours duquel il nous a fallu faire des choix dans nos projets et obligations, et arbitrer collectivement entre telle ou telle proposition. Ce travail a porté ses fruits et je tiens à remercier chaleureusement les élus et les services pour leur engagement, leur persévérance et la qualité du travail fourni.

Je voudrais également rebondir dans cet édito sur cette situation à laquelle a dû faire face le centre de santé. En effet, en raison d'une règle apparue en toute fin 2023, nous avons été contraints de mettre fin prématurément au contrat de 3 ans de l'un des médecins du centre car il avait atteint la limite d'âge absolue d'exercice de la médecine dans le cadre de la fonction publique territoriale, fixée depuis cette date au jour du 75e anniversaire. On peut légitimement se poser la question du bien-fondé de cette règle au vu des besoins en praticiens de notre territoire de santé. Nous sommes néanmoins forcés par cette loi, à interrompre la collaboration de la mairie avec ce praticien. D'autant plus que le tribunal administratif, saisi par le docteur pour contester cette rupture prématurée, lui a donné tort. Pour ce qui est des conséquences sur les besoins du territoire en professionnels de santé, ils ne sont pas si impactés car la règle des 75 ans ne concerne que la fonction publique territoriale, ce praticien peut donc s'il le souhaite continuer à exercer au-delà de cet âge dans de nombreux autres cadres qui s'offrent à lui.

J'aimerais également faire un focus sur le programme «petites villes de demain», duquel nous avons obtenu récemment la labellisation, et encore plus récemment signé la convention. Cette signature nous permet de lancer enfin les études destinées à préfigurer certaines parties du centre bourg.



Sur un autre domaine tout aussi important, les résultats d'une analyse de l'ensemble de la voirie communale a été récemment rendue, elle va être grandement utile pour planifier l'entretien et la réfection de nos chaussées communales. La bonne nouvelle de cette étude est que ces chaussées sont bien moins dégradées qu'on aurait pu le penser. Cela va nous permettre de planifier les travaux nécessaires de manière efficace et étalée dans le temps afin d'optimiser cet entretien.

Pour illustration, les travaux de réfection de la route de Vessonnex sont achevés. Ce projet, alliant pacification de la traverse du bourg et prise en compte des mobilités alternatives a été mené en concertation avec les riverains et reflète les enjeux techniques du chantier, la sécurisation des déplacements et les attentes des usagers. Le prochain chantier sera entamé avant la fin de l'année ; il concerne la sécurisation d'une partie de l'avenue des Voirons, avec la pose d'un plateau surélevé pour ralentir la vitesse excessive de certains véhicules.

Côté associations et grandes causes nationales de santé, la boucle rose 2025 vient de se terminer, c'était un événement festif qui a vu se réunir, marcher et courir plus de 300 personnes, particuliers ou groupes associatifs ou d'entreprises. Tous sont passés avant le départ de chaque épreuve par un échauffement mené de main de maître. Merci à toutes celles et ceux qui ont permis à cette manifestation de se tenir de cette belle manière, et tout particulièrement aux Basquettes Fumantes pour l'organisation et pour avoir permis de rappeler à tous à quel point il est important de se faire dépister, pour qu'enfin ce fléau qu'est le cancer du sein ne soit plus qu'anecdotique.

Enfin j'aimerais avoir une pensée pour deux personnes qui nous ont quitté dernièrement, Réanne Charmot, victime d'un terrible accident de la circulation en plein centre de Bons, et Daniel Cotton, avec lequel nous avons partagé un mandat et qui a fini par être emporté par la maladie, après une longue et courageuse lutte. Puissiez-vous l'un comme l'autre reposer en paix.

Un très bel automne à vous tous,

Le Maire, Olivier Jacquier

SOMMAIRE



CULTURE & PATRIMOINE

● ● ●

AMAP

P. 32

ACTUALITÉS

● ● ●

UNE NOUVELLE SALLE
DES MARIAGES

P. 4

ACTUALITÉS

● ● ●

NOUVEAU DÉCOUPAGE
ÉLECTORAL

P. 6

PETITE ENFANCE JEUNESSE

● ● ●

L'ÉCOLE,
C'EST AUSSI...

P. 8 - 10

PETITE ENFANCE JEUNESSE

● ● ●

CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

P. 16

CADRE DE VIE

● ● ●

TRAVAUX
RUE DE VESSONNEX 2

P. 17

CADRE DE VIE

● ● ●

LE CCAS

P. 19

CULTURE & PATRIMOINE

● ● ●

NOËL À
BONS-EN-CHABLAIS

P. 27

CULTURE & PATRIMOINE

● ● ●

HARMONIE
MUNICIPALE

P. 30

Bulletin d'informations municipales : 4 par an
 Directeur de la publication : Olivier Jacquier
 Conception graphique : reroleman.com
 Impression : Repro Léman
 Tirage : 3 200 exemplaires - novembre 2025

Crédits photos : MJC Chablais, RPE, AAC,
 Inoscreen, Nail Binda, M. et Mme Hervouet,
 Harmonie Municipale de Bons-en-Chablais,
 Allegria, CSL, Denis Lavy, D.R, Freepik,
 Shutterstock.



ACTUALITÉS

●●●

UNE NOUVELLE SALLE DES MARIAGES

Le 24 mars dernier ont débuté les travaux de modernisation de la salle des mariages qui se faisait vieillissante. La mairie a donc mandaté des entreprises pour la rénover entièrement : sols, murs, isolation phonique, éclairage... une remise à neuf pour être à la hauteur des célébrations des futur.es marié.es.

Durant les travaux, les mariages ont pu se dérouler dans la salle des conférences située à la salle des fêtes. Les travaux se sont achevés en mai dernier et du nouveau mobilier confortable et moderne a été installé.

“ LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX S’ÉLÈVE À 52 000€. ”

Des travaux nécessaires pour accueillir les mariages mais aussi les réunions, ainsi que des formations avec l’installation d’un écran et d’un vidéo projecteur.



ACTUALITÉS



VOTRE MAIRIE EN UN CLIC ! NOUVEAU SITE ET NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

“

LA COMMUNE DE BONS-EN-CHABLAI S EST HEUREUSE DE VOUS ANNONCER LE LANCEMENT DE SON NOUVEAU SITE INTERNET : PLUS MODERNE, PLUS CLAIR ET PLUS PRATIQUE, IL A ÉTÉ PENSÉ POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX SERVICES MUNICIPAUX.

”

UNE NAVIGATION SIMPLIFIÉE

Que vous cherchiez une actualité locale, les horaires de la mairie, les menus des cantines ou les démarches administratives, tout est désormais à portée de clic grâce à une interface repensée pour tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone).

EN QUELQUES CLICS, VOUS POUVEZ :

- Consulter les disponibilités en temps réel,
- Réserver un créneau,
- Télécharger les documents nécessaires,
- Être informé des conditions d'utilisation.

UN NOUVEAU LOGICIEL DE RÉSERVATION DE SALLES PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE !

Grande nouveauté : un nouvel outil en ligne permet aux associations, entreprises et particuliers de réserver facilement les salles communales (salle des fêtes, salles associatives, etc.).



OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

SURVEILLANCE DE VOTRE DOMICILE

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile. Des patrouilles seront alors organisées par les forces de l'ordre. Il s'agit d'un service gratuit.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

LE FORMULAIRE OTV
EST TÉLÉCHARGEABLE SUR

bons-en-chablais.fr

Celui-ci est à transmettre 3 jours minimum avant votre départ (hors week-end et jours fériés) soit par mail, soit à déposer au poste.

ACTUALITÉS



LE SERVICE DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La commune de Bons-en-Chablais a depuis 2 ans maintenant mis en place le service de Carte d'identité (CNI) et passeport.

Ce nouveau service a remis à ce jour plus de 5600 titres sécurisés.

Des créneaux de rendez-vous sont proposés les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.

Tous les usagers peuvent refaire leur titre (CNI et/ou passeport) pour une date de validité échue, la perte ou le vol, ou une dégradation.

POUR EFFECTUER LA DEMANDE, IL SUFFIT

- de se rendre sur le site **ANTS**, remplir une pré-demande et l'imprimer à réception du mail de confirmation de prise en compte de l'ANTS
- de prendre rendez-vous sur le site : rendezvousonline.fr et choisir le jour et le créneau horaire.
- et le jour du rendez-vous, de se présenter avec les documents suivants :
 - La pré-demande remplie
 - Une photo d'identité récente (- de 6 mois), ressemblante et non découpée
 - Un justificatif de domicile récent (- de 1 an) au nom du demandeur
 - La pièce d'identité à refaire (carte d'identité ou passeport)

EN CAS DE VOL OU PERTE, IL VOUS FAUDRA EN PLUS

La déclaration de vol (à faire en gendarmerie) accompagnée d'un timbre fiscal à 25€

Ou

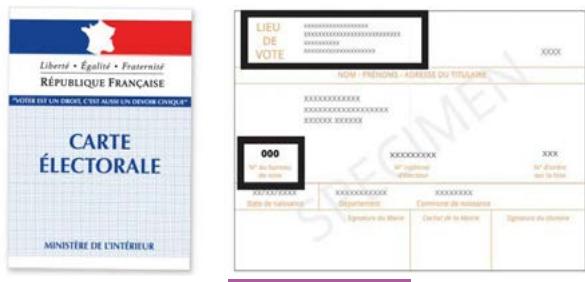
La déclaration de perte pré-remplie (service-public.fr/particuliers/vosdroits/R13630), accompagnée d'un timbre fiscal à 25€.

UN NOUVEAU DÉCOUPAGE ÉLECTORAL

Afin d'améliorer l'organisation des scrutins à venir, la commune a procédé à un redécoupage des bureaux de vote.

**CE RÉÉQUILIBRAGE PERMETTRA
DE MIEUX RÉPARTIR LE NOMBRE
D'ÉLECTEURS ENTRE
LES DIFFÉRENTS BUREAUX.**

En conséquence, une refonte des cartes électorales aura lieu. Chaque électeur recevra une nouvelle carte avant les prochaines élections, indiquant son nouveau bureau de vote.



POUR VOTER, PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour cette démarche deux options possibles :

- En ligne sur service-public.fr
- En mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent

suis-je
inscrit ?



pour
s'inscrire



voter par
procuration



ACTUALITÉS



DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

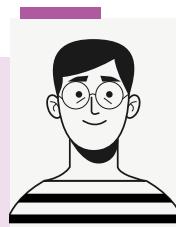
“

PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC.

”



Frédéric VÉRA
Agent technique polyvalent



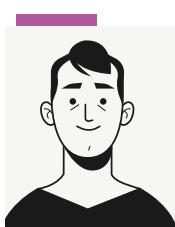
Abdel-Ghani BOUSSALIA
Agent technique polyvalent



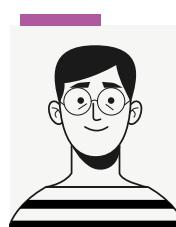
Jennifer BEDOTTI
Agent de cantine et d'entretien



Aloha VIVANT
Responsable du centre de santé communal



Jean François SAVAIN
Médecin généraliste



Yonathan NAVIA ROSENMANN
Professeur de Clarinette



Pauline THO
Professeure de danse

“
NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE.”



PETITE ENFANCE JEUNESSE



L'ÉCOLE, C'EST AUSSI...

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Au total 588 enfants accueillis le 1er septembre dernier.

- En maternelles : **208** enfants (154 au Chef-Lieu et 54 à St Didier)
- À l'élémentaires : **367** enfants + **13** en classe ULIS
- **8** postes d'enseignants en maternelle,
- **15** postes à l'élémentaire
- A la cantine : **362** enfants inscrits répartis sur les 3 sites

LA PAUSE MÉRIDIENNE

Par le biais d'un conventionnement, la commune de Bons-en-Chablais a mandaté la FOL74 (Fédération des Œuvres Laïques) pour assurer, entre autres activités, la gestion et l'animation de la pause méridienne (11h45 – 13h45).
Lors du temps méridien, outre la surveillance de la cour, la FOL propose divers ateliers en intérieur, auxquels les enfants peuvent se rendre dans la limite des places disponibles :

SELON LA ROTATION HORAIRE SUIVANTE

CE2 à CM2, de 12 h à 12 h 30 et CP-CE1, de 12h30 à 13h et en présence d'un animateur dédié :

- espace bricolage (25 enfants environ),
- yoga/détente, jeux calmes dans la salle de motricité, (25 à 30 enfants),
- jeux de sociétés dans une salle de classe

EN ACCÈS LIBRE

- espace ludique avec jouets et jeux de société (25 – 30 enfants) sous surveillance d'un adulte
- selon les conditions : jeux collectifs de plein air organisés par les animateurs

RESTAURANTS SCOLAIRES

Chaque école est pourvue de son propre restaurant scolaire :

MATERNELLE ST DIDIER

- Bâtiment modulaire dans la cour de l'école
- Une quarantaine d'enfants accueillis en un seul service
- 3 agents communaux (2 ATSEM et une agente de restauration)

MATERNELLE CHEF-LIEU

Deux services et environ 115 enfants accueillis par 4 agents de restauration (préparation du service, coupe, réchauffe, présentation des plats, vaisselle, ménage).

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●

1^{er} service :

- À 11 h 40 accueil de 3 classes de petite section et moyenne section
- 9 adultes (3 ATSEM + binômes, 3 agents de restauration) aux côtés des enfants (service à l'assiette par le personnel, aide à la découpe de certains aliments, accompagnement...).

2^{ème} service :

- À 12 h 25 accueil d'une classe de petite section et moyenne section et 2 classes de grande section
- 7 adultes (3 ATSEM + 1 binôme, 3 agents de restauration) aux côtés des enfants

RESTAURANT SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

- Accueil des élèves de 11 h 45 à 13 h 10
- En moyenne, 260 élèves inscrits, 9 agents polyvalents accompagnent les élèves à la cantine.
- Les CP sont accueillis en premier

Depuis début janvier, les élèves sont incités à plus d'autonomie et à une prise de conscience de l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire. En effet, les agents de restauration les accompagnent dans une démarche de sensibilisation : chacun se sert selon sa faim et de façon à pouvoir finir son assiette (et donc ne pas jeter de nourriture)

- Le suivi de la consommation de pain et des autres aliments est de rigueur : le pesage journalier des quantités d'aliments jetés est prévu à court terme.

- Des représentants de parents d'élèves viennent régulièrement prendre un repas à la cantine élémentaire et transmettent en retour leurs remarques au service.
- Un comportement respectueux des enfants est indispensable au bon fonctionnement du restaurant scolaire.

“ DANS LE RESPECT DES NORMES SANITAIRES, LES PLATS NON CHAUFFÉS LA VEILLE SONT PROPOSÉS LE JOUR SUIVANT ET PERMETTENT D'ACCROÎTRE LE CHOIX. IL EN VA DE MÊME POUR LE FROMAGE, LES YAOURTS ET LES DESSERTS NON PRÉSENTÉS LES JOURS PRÉCÉDENTS. ”

La charte du comportement au restaurant scolaire est affichée dans le couloir d'accueil des élèves.

Rédigée par un groupe de travail associant l'APE et approuvée en Conseil Municipal du 10/07/2023, la Charte du Comportement prône les règles du bien-vivre en collectivité, du respect, de l'auto-discipline...

Lors de son inscription au restaurant scolaire, chaque élève a été amené à prendre connaissance de ces règles de vie indispensables au bien-être de toutes et tous et à s'engager à la respecter.



PRESTATAIRE : 1001 REPAS

- Collaboration actée dans le cadre d'un Marché Public (sept 2022 à août 2026). Les repas sont préparés dans les cuisines à Argonay et livrés en liaison froide.
- Menus élaborés sur un cycle de 8 semaines en collaboration avec la diététicienne de l'entreprise dans le respect des règles du Programme National Nutrition Santé, du GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) et de la loi Egalim (20% de produits bio dans les menus). Les menus sont consultables sur le site de la commune et sur le Portail Familles.
- Approvisionnements de proximité et logique constante de développement durable : achat prioritairement à des fournisseurs locaux tous situés en Haute-Savoie.
- Accompagnement et formation continue des équipes de terrain : rencontre régulière sur site pendant le service, méthodes de travail, conseils, échanges, recommandations...
- Volonté d'expérimenter de nouvelles recettes, de varier

PETITE ENFANCE JEUNESSE



les plats végétariens... Une rencontre trimestrielle organisée dans les locaux de 1001 Repas permet aux agents de restauration scolaire de goûter à de nouveaux plats, de faire un retour de terrain sur l'appréciation des précédents

- Volonté d'accueillir les partenaires (mairies essentiellement) pour la visite des locaux et des cuisines.

PAIN

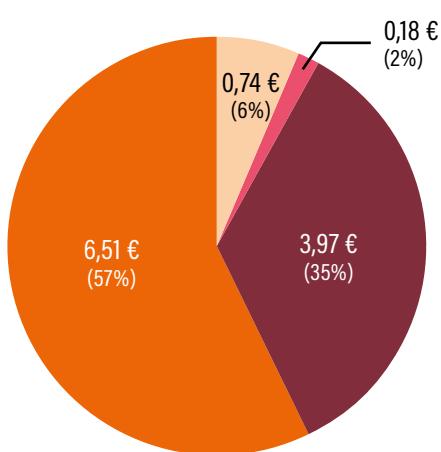
- Approvisionnement local auprès de la Boulangerie Chapeau et le Fournil de Langin.

TARIFS

Les tarifs appliqués dépendent du quotient familial. Un repas est facturé 8 € aux familles extérieures et entre 3,30 € et 8 € aux familles de la commune. À compter de la rentrée 2025, les familles les plus modestes bénéficieront d'un repas à 1 €, complété par une participation de l'État de 3 €.

La restauration scolaire constitue un service public assumé par la commune. Les recettes directes issues de la vente des repas aux familles ne compensent qu'en partie les dépenses réelles. La collectivité prend donc en charge le complément afin de garantir un accès égal à tous les enfants. Le schéma suivant présente la répartition des coûts par repas en 2024, année durant laquelle cette contribution communale a représenté 253 000 €, soit 4,73 € par repas.

COÛT 2024 PAR REPAS



TRI DES BIODECHETS

AU RESTAURANT SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

QU'EST-CE QU'UN BIODECHET ?

L'article L. 541-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

À la rentrée, le tri des restes alimentaires a été mis en place en collaboration avec un agent de Thonon Agglomération qui a accompagné les enfants au moment du débarrassage des plateaux les sensibilisant particulièrement au tri (contenants - restes alimentaires - déchets non recyclables) et aux différentes poubelles leur étant destinées.

Ainsi, depuis la rentrée, trois bacs composteurs sont installés à proximité de la cuisine :

- le premier pour recevoir les restes de repas
- le second contient le broyat (matière sèche quotidiennement mélangée à l'apport des restes de repas)
- le troisième bac est destiné au compost mûr, qui sera prêt à l'emploi dans quelques mois.

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●

À cette occasion, le personnel de restauration scolaire a bénéficié des conseils de base concernant le brassage quotidien avec le broyat nouvellement ajouté.

Le compost ainsi réalisé pourra être utilisé sur place pour les projets de jardinage à l'école.

Les enfants se sont montrés très intéressés par les explications et cette démarche, que certains expérimentent déjà à la maison... Ils font preuve d'implication lors du passage à la table de débarrassage ; il faudra encore quelques semaines pour que les automatismes s'acquièrent...



L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BONS FOL 74



L'Accueil de Loisirs de Bons, géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL74) en lien avec la Mairie, est gestionnaire du Service Péri-scolaire / Extrascolaire de la commune.

CONTACTS / RÉSERVATIONS

04 50 39 41 76
bonsinfos@fol74.org
 Accueil physique uniquement sur RDV.
accueifolbons.fr

À partir du lundi 10 novembre 2025, en collaboration avec la Mairie et l'équipe enseignante, un espace supplémentaire sera mis à la disposition de la FOL à l'intérieur de l'école élémentaire.

Celui-ci permettra d'augmenter la capacité d'accueil au péri-scolaire. En parallèle, les enfants de maternelle scolarisés à St Didier resteront au sein de leur école sur le temps péri-scolaire. Deux animateurs de la FOL les accompagneront pendant cette activité.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



LES ACTUALITÉS DE LA MJC CHABLAIS

AGENDA

À LA MJC

TOURNOI DE BABY JUDO INTER-MJC

Samedi 13 décembre 2025

entre les MJC Chablais et de Taninges
(Plus de détails sur le site)

VIE ASSOCIATIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC

Samedi 6 décembre 2025 | 9h à 12h | Douvaine

Venez découvrir les projets de l'association, voter les rapports et échanger avec l'équipe et le conseil d'administration.

LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

La MJC propose des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

Les prochains rendez-vous parents-enfants : éveil musical, couture, danse, cirque, poterie.

Les prochains rendez-vous adultes : self défense féminin, danse brésilienne, bain sonore.

UN ÉTÉ AU SECTEUR JEUNESSE DE LA MJC CHABLAIS

Cette année encore les jeunes de 10 à 17 ans ont pu découvrir ou redécouvrir des activités sportives et ludiques proposées par une équipe d'animation motivée : Dragon boat sur le lac d'Annecy, sortie au Lac de la Beunaz, visite de la grotte et survol de la cascade en tyrolienne à Seythenex.

Les ados ont fait la rencontre d'intervenants passionnés : Yann Gaumont lors de la randonnée en montagne, Florent Curdy pour une animation nature au marais de Chilly, Sylvain Chamonal avec la découverte et la cuisine des plantes comestibles, ainsi que Laure et la visite de sa ferme « Un jardin au Paradis » à Habère-Lullin.

On notera également le stage Impro Clown et Philo, avec Amélie Pinset et Céline Ohannessian. Une semaine

consacrée au rire, à la discussion et à l'improvisation (clownesque). Des souvenirs que nous avons gardés en image à travers la réalisation de capsules vidéo.



En parallèle, les ados de Bons ont pu bénéficier de l'ouverture de l'accueil libre du 21 et 25 juillet. Avec Floriane et Manon, ils se sont initiés au manga, ont randonné jusqu'au signal des Voirons, cuisiné et participé au festival Les Eclectik's à Sciez.

Sans oublier le retour des séjours après une année blanche en 2024. Le premier a eu lieu au Lac de Passy en juillet avec rafting, accrobranche et Aquapark face au Mont Blanc. Le second à Thonon les Bains réservé aux 13-17 ans.

Pour ce dernier, les jeunes ont suivi le festival Les Fondus du Macadam dans la peau de journalistes radio. Un séjour en partenariat avec la MJC de Chamonix, la MJC de Reignier, la MJC Les Clarines et la MJC d'Annemasse qui, pour l'occasion, avait mis à disposition des jeunes sa caravane Radio. Vous pouvez retrouver l'intégralité de leur émission en podcast sur le site de Radio Magny dans le « Happy Hour # 8 – En direct des Fondus du Macadam » ou sur les plateformes.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



SAISON 2025-2026

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
RETROUVEZ-NOUS SUR
DIFFÉRENTS TEMPS D'ACCUEIL.**

LES STAGES DE VACANCES | 10-17ANS

Nous organisons durant les vacances scolaires des stages thématiques à la MJC Chablais.

Quelques idées de stages : Initiation au Hip Hop, Multisports, ateliers graff, découverte du cirque, ...

Le programme des vacances d'hiver paraîtra le mardi 13 janvier 2026 et les inscriptions débuteront le samedi 17 janvier.

ACCUEIL LIBRE | 12-17ANS

Dans le cadre de l'accueil libre (gratuit et sans inscription), les jeunes pourront trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur est dédié (collection de jeux, coin lecture, mur d'expression). Un espace, dans les locaux de la MJC à Bons-en-Chablais, favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.

Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie accompagné.e.s par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires.

Horaires, hors vacances :

Mardi et jeudi : 16h-18h45

Mercredi : 12h-18h30

Vendredi : 16h-22h

INFORMATIONS & CONTACTS

06 41 71 73 96

aljeunes@mjc-chablais.com

Retrouvez tout le détail sur le site Internet
de la MJC Chablais
mjc-chablais.com
rubrique ESPACE JEUNES



UN STREET WORKOUT À BONS-EN-CHABLAIS

Le street workout, module de sport mêlant gymnastique et musculation, a été installé aux abords du stade urbain. L'aménagement de cet espace sportif répond au souhait des habitants et associations locales, offrant un lieu convivial de rencontre et de partage autour de la pratique physique en plein air.



INTERVIEW DU COLLECTIF

INTRODUCTION / PRÉSENTATION

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots (prénom, âge, profession, etc.) ?

Bonjour, je m'appelle Alexandre, j'ai 27 ans et je travaille en tant que barista à Genève. Je suis également à l'origine de ce projet.

Comment vous est venue l'idée de suggérer un espace de street workout à Bons-en-Chablais ?

Pratiquant de street workout, je me suis rendu compte que nous n'avons pas toujours le temps, l'espace ou l'argent pour aller en salle de sport ou acheter des appareils de musculation pour la maison. C'est ainsi que m'est venue l'idée de proposer un terrain de street workout. Le terrain de Messery m'a particulièrement inspiré pour ce projet.

GENÈSE DU PROJET

Comment s'est passée la première prise de contact avec la mairie ? Puis comment s'est passée la relation ensuite ?

La prise de contact avec la mairie a été très fluide. J'ai attendu moins d'une semaine avant d'obtenir un retour. Je me suis senti écouté et important. La mairie a pris en compte toutes mes suggestions, elle a maintenu le contact tout au long de l'avancement du projet, afin d'adapter et finaliser l'installation du terrain.

Est-ce que vous avez été accompagné dans la démarche (amis, associations, encadrants) ?

Non, je suis seul à l'origine du projet. Cependant, j'ai recueilli l'avis de mes amis avant de contacter la mairie.

Quelles ont été les principales étapes du projet, de l'idée à la réalisation ?

Les étapes du projet ont été : idée, recherches d'informations, prise de contact, choix du constructeur, devis, et enfin installation.

RÔLE ET IMPLICATION

Avez-vous participé à la conception ou au choix du matériel, de l'emplacement ?

Oui, j'ai participé au choix des modules, des matériaux, et de l'emplacement tout au long du projet.

REGARD SUR LA JEUNESSE ET L'ENGAGEMENT

Quel message aimeriez-vous faire passer aux jeunes de la commune qui ont des idées ou des projets ?

N'ayez pas peur de proposer vos projets. Renseignez-vous, formalisez vos idées et n'hésitez pas à contacter la mairie. Vous n'avez rien à perdre.

CONCLUSION

Un dernier mot à partager avec les lecteurs de la Gazette bonsoise ?

Au plaisir de vous croiser sur le terrain de street workout pour partager une séance.

Et pour ceux qui veulent se lancer dans le street workout : une astuce ou un conseil pour débuter ?

Si vous débutez, vous pouvez commencer avec la méthode Lafay. Le livre d'entraînement est disponible partout à l'achat.

PETITE ENFANCE JEUNESSE



LES ACTUALITÉS DU RPE

“ LE RELAIS PETITE ENFANCE EST UN LIEU D’ÉCHANGES, DE RENCONTRES ET DE SOUTIEN POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELLES DE L’ACCUEIL INDIVIDUEL. ”

Marie, la responsable du Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal de Bons-en-Chablais, Ballaison et Douvaine, est disponible pour les parents, les assistantes maternelles et garde d’enfants à domicile.

« J’accompagne les parents et les futurs parents dans la recherche d’un mode d’accueil ainsi que dans leurs démarches relatives à l’emploi d’une assistante maternelle/garde d’enfant à domicile.

Vous recherchez (dès maintenant ou pour les mois à venir et même pour la prochaine rentrée en septembre 2026) un mode d’accueil individuel pour votre enfant au domicile d’une Assistante Maternelle Agréée, n’hésitez pas à me contacter.

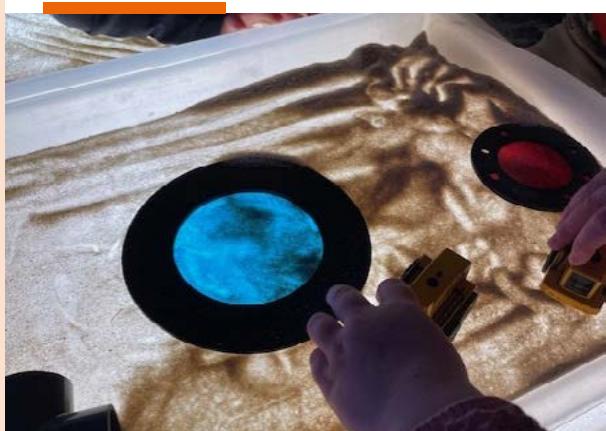
Une permanence (sur rendez-vous) à lieu des lundi après-midi en Mairie de Bons-en-Chablais.

Je propose des actions de professionnalisation aux assistantes maternelles, notamment des temps de jeu avec les enfants accueillis. Les gardes d’enfants à domicile exerçant sur la commune de Bons en Chablais, peuvent également y participer. »

En mai dernier une intervenante extérieure d’Ebullarium est venue animer un Atelier sur l’Exploration des lumières.

Dates spécifiques à venir pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis pour cette fin d’année :

- Lundi 15 Décembre : Moment festif, autour d’un goûter de noël et d’un spectacle.



CONTACTS

07 79 49 52 15
rpe@ville-douvaine.fr



PETITE ENFANCE JEUNESSE



INSTALLATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**“ À BONS-EN-CHABLAISS,
LES ENFANTS ONT LA PAROLE !!!
LANCLEMENT D'UN CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) ”**

La commune de Bons-en-Chablais s'apprête à franchir une nouvelle étape en matière de démocratie participative avec la création de son Conseil Municipal des Enfants. Ce dispositif permettra aux jeunes habitant.es de s'impliquer directement dans la vie de leur commune et de porter des projets qui leur tiennent à cœur.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les enfants habitant à Bons-en-Chablais et scolarisés en classes de CE2 et CM1 des écoles de la commune peuvent se porter candidat.

Chaque enfant candidat devra défendre une idée qu'il souhaite voir réaliser.

QUI VOTE ?

Le scrutin s'adresse à l'ensemble des enfants de CE2 et CM1, qu'ils soient scolarisés à Bons-en-Chablais ou ailleurs, dès lors qu'ils résident sur la commune.

UN VOTE INNOVANT : LE JUGEMENT MAJORITAIRE

Afin de garantir une élection plus juste et plus représentative, la commune innove en adoptant le système du jugement majoritaire. Les électeurs ne voteront pas pour un camarade, mais pour une idée. Chaque idée sera évaluée et classée selon l'appréciation des votants, permettant ainsi de mettre en avant les propositions qui recueillent le plus large consensus.

UN MANDAT DE 2 ANS

Les enfants siégeront au sein du CME pour un mandat de 2 ans, à compter de décembre prochain. Ils seront accompagnés par la FOL 74 qui animera les séances sous la responsabilité des élu.es référent.es.

UN ESPACE D'EXPRESSION ET D'ACTIONS

Le CME sera un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de l'engagement collectif et de la responsabilité. Il donnera aux enfants l'occasion d'apprendre à construire et à défendre un projet concret en commun, avec un budget alloué, tout en respectant les contraintes techniques, humaines...

Avec le lancement du CME, Bons-en-Chablais poursuit sa volonté d'associer les plus jeunes à la vie publique, en leur donnant la parole, comme lors des projets du city stade et du street work out.

QUELQUES DATES

Septembre : présentation du CME auprès des élèves concernées

Du 06 au 09/10 : récupération des fiches candidatures

Dès le 13/10 : préparation des affiches pour présenter le projet

Du 03 au 07 Novembre : récupération des affiches-projets

Du 13 novembre au 02 décembre : affichage dans les écoles et la mairie des affiches reprenant les projets des candidat.es

Le 02 décembre : Election pendant la pause méridienne et en fin d'après-midi à l'école publique pour les enfants non scolarisés dans ces écoles

Semaine 51 (avant Noël) : installation du Conseil Municipal des Enfants

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



CADRE DE VIE



LES TRAVAUX RUE DE VESSONNEX

Dans le cadre de ses missions d'entretien et de réaménagement des voiries communales, la commune de Bons-en-Chablais a confié à l'entreprise EIFFAGE la réalisation de travaux d'enrobé rue de Vessonnex.

**“ PROFITANT DE CETTE OPPORTUNITÉ,
LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ
ENGAGER UNE RÉFLEXION
COLLECTIVE POUR AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE
DANS CE SECTEUR. ”**

Une réunion publique, organisée le 5 juin 2025, a permis d'échanger sur les attentes des habitants et d'aboutir à des propositions concrètes. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur mobilisation et leur contribution à ce projet d'intérêt général.

hautesavoie

Le Département soutient ce projet à hauteur de 60 000 €.

AUJOURD'HUI, LES AMÉNAGEMENTS VALIDÉS SONT TERMINÉS. LES TRAVAUX PORTENT SUR

- La pose de trois ralentisseurs trapézoïdaux : réduire la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes.
- La création d'une voie centrale banalisée (sur 1 km) : canaliser la circulation, favoriser la cohabitation entre tous les usagers et encourager une conduite apaisée. Cette voie centrale a été conçue pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité, en partageant l'espace avec les autres usagers.
- L'aménagement d'un plateau surélevé (carrefour avec le chemin des Prés) : sécuriser le carrefour, ralentir naturellement les véhicules et faciliter la traversée des piétons.

Ces travaux visent à transformer la rue de Vessonnex en un espace plus sûr et plus agréable pour tous.





CADRE DE VIE



PROJET DE NOUVEAUX LOGEMENTS SUR LE SECTEUR DE LA BOUTASSIÈRE

PRÉSENTATION ET COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS

33 logements vont être construits sur la parcelle située entre la rue de la Boutassière, l'impasse du Stade et l'avenue du Léman.

Ce projet sera réalisé par le constructeur local AAC qui a remporté le concours architectural lancé par la commune. Ce projet est mixte puisqu'il comprendra 10 logements sociaux répartis sur l'ensemble du programme. L'accent a été mis sur la qualité des logements ainsi que des espaces verts et la mobilité douce : grands logements, nubes paysagères pour les eaux pluviales, locaux vélos dont vélos cargos, pompes à chaleur sans module extérieur, composteur...

Ce projet répond à une forte demande de logements accessibles pour les Bonsois et permettra de souscrire aux exigences de l'État en terme de réalisation de logements sociaux.

Début des travaux prévus en Mai 2026 pour une livraison en décembre 2027.

Pour plus de renseignements sur la commercialisation des logements, vous pouvez contacter le promoteur.

RENSEIGNEMENTS

contact@aac-promotion.fr

CADRE DE VIE



LES ANIMATIONS DU CCAS

Dimanche 6 juillet, malgré la canicule, environ 200 personnes avaient répondu présentes à l'invitation du CCAS au traditionnel repas des ainés cuisiné par Origine comptoir culinaire, pour le menu et par la boulangerie Chapeau, pour le dessert.

“ LES CHANTEUSES EMILIA ROSE ONT ANIMÉ LA JOURNÉE. LE CCAS TIENT À REMERCIER UNE NOUVELLE FOIS L’ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES. ”

CETTE ANNÉE LA SEMAINE BLEUE ÉTAIT SUR LE THÈME :

« VIEILLIR : UNE FORCE À PARTAGER ! »

Plusieurs rencontres ont été réalisées pour les ainés. Une première à l'EHPAD avec la classe de CM2 de Mme GRAIL ou les enfants ont chanter devant les résidents, une autre à la salle des fêtes avec des collégiens et les membres du club des ainés pour jouer.

Le mercredi, un graff était proposé pour toutes les générations à la salle des fêtes avec le graffeur Kamel Moussaoui.

Et enfin, une rencontre le samedi matin sur la place du marché avec les ainés de la ville autour d'un apéritif musical.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Samedi 13 décembre
pour les personnes de plus de 75 ans
pour la remise du panier de noël.
Un courrier sera envoyé mi-novembre.

VIE ÉCONOMIQUE



BIENVENUE SUR LA COMMUNE

INNOSCREEN

Implantée à Bons-en-Chablais depuis 2024., Inoscreen est une société spécialisée dans l'application de films solaires, décoratifs et occultants pour vitrages, ainsi que dans le covering d'ameublement, pour les particuliers, entreprises et collectivités.

Leurs films contribuent à réduire la consommation d'énergie en limitant l'usage de climatisation ou de chauffage. Une manière efficace d'allier modernité, économie et écologie.



INOSCREEN
FILM PROTECTEUR ET INNOVANT

INFORMATIONS

04 85 58 23 92
info@inoscreen.com
inoscreen.com

NAIL BINDA

Je m'appelle Nada et je suis la fondatrice de Nailbinda, un institut de beauté situé à Bons-en-Chablais, où je vous accueille dans un cadre chaleureux et convivial pour sublimer votre beauté.

Spécialiste des ongles depuis 3 ans, je propose une large gamme de prestations, allant de la simple pose à des créations sophistiquées et artistiques. Que vous recherchez une pose discrète, élégante ou plus originale, je m'adapte à vos envies et à votre style.

Maquilleuse passionnée depuis 5 ans, je mets également mon savoir-faire au service de tous vos événements : mariages, soirées, tournages, shooting photo, cours de maquillage ou simplement pour vous faire plaisir.

L'INSTITUT NAILBINDA VOUS ACCUEIL

mardi / mercredi / jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h30
vendredi de 11h à 17h30
samedi de 8h30 à 14h.



RENDEZ-VOUS

plateforme Planity
06 51 96 88 11

VIE ÉCONOMIQUE



TRAVAUX DU CARREFOUR MARKET



**“ LES TRAVAUX DE DÉMOLITION
RECONSTRUCTION DU
NOUVEAU CARREFOUR MARKET
ONT DÉBUTÉ ! ”**

Le nouveau projet prévoit un magasin agrandi avec 1.700m² de surface commerciale et ainsi améliorera l'offre actuelle, qui était sous dimensionnée par rapport à la population actuelle de la commune.

Pendant toute la durée des travaux, un service de navettes gratuites est mis en place pour faciliter les déplacements des clients vers le Carrefour Market de Douvaine.

HORAIRES & POINTS DE DÉPART NAVETTES GRATUITES

1 trajet tous les jeudis :
départ à 9h30 à l'arrêt de bus Presbytère

(remonter l'avenue Louis Armand
jusqu'à l'avenue du Jura)
Retour pour Bons-en-Chablais à 11h30



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

LA RENTRÉE À L'EMMTD

“ UNE RENTRÉE ARTISTIQUE SOUS LE SIGNE DU DYNAMISME À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE DE BONS-EN-CHABLAIS (EMMTD) ”

L'année 2025-2026 débute sous les meilleurs auspices à l'École Municipale de Musique, Théâtre et Danse de Bons-en-Chablais.

Avec un nombre d'inscriptions en hausse (l'école compte près de 600 élèves), l'équipe est ravie d'accueillir de nombreux nouveaux élèves, aux côtés de ceux qui poursuivent leur parcours artistique. Ce bel engouement vient confirmer la dynamique amorcée l'an dernier, et nous encourage à poursuivre nos projets avec toujours autant d'énergie et de passion.

UNE ÉCOLE EN MOUVEMENT

Musique, théâtre, danse : les trois disciplines continuent de dialoguer et de se croiser au fil des projets. Cette année, l'école enrichit encore son offre avec l'ouverture d'une classe de comédie musicale, un projet fédérateur mêlant chant, jeu et danse ainsi que l'ouverture d'une classe de clarinette qui vient compléter la liste des nombreux instruments enseignés à l'EMMTD.

Du côté du théâtre, de grands événements verront le jour, tandis que les partenariats avec le collège (création de Classes à Horaires Aménagés Musique, atelier musiques actuelles proposé durant la pause méridienne) et les écoles primaires (initiation des élèves à la danse et à la musique par les professeurs de l'EMMTD) se renforcent, pour faire découvrir notamment les arts à un plus large public.

L'école s'offre également un nouveau visage : une fresque murale viendra bientôt habiller la façade extérieure. Colorée et contemporaine, elle symbolisera la créativité, la modernité et le renouveau qui animent notre établissement.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



À VOS AGENDAS !

Tout au long de l'année, plusieurs rendez-vous artistiques viendront ponctuer la vie de l'école :

Stage (en partenariat avec l'association Les Amis des Arts)

- **Stage d'orchestre**

semaine du 13 avril 2026 - Quai des Arts

D'autres stages seront programmés tout au long de l'année 2025-2026 (informations et contact dans le cartouche contact de cette page)

CONCERT / SPECTACLES

- **Concert de Noël**

le dimanche 15 décembre 2025 après-midi -
Salle des fêtes de Bons-en-Chablais

- **Concert de la St Patrick**

des professeurs et élèves de l'EMMTD
le mardi 17 mars 2026 au soir
Salle des fêtes de Bons-en-Chablais

- **Spectacle comédie musicale « Emilie Jolie »**

le samedi 25 avril 2026 au soir
(partenariat EMMTD/Cie Show Musical and Events) -
Salle des fêtes de Bons-en-Chablais

- **Semaine théâtre de l'EMMTD**

juin (dates à définir) - Quai des Arts

- **Spectacle de fin d'année de l'EMMTD**
(danse, théâtre, musique) (dates à définir) -
Salle des fêtes de Bons-en-Chablais

UNE ANNÉE PLEINE D'ÉLAN !

Portée par une équipe pédagogique engagée et enthousiaste, l'école démarre cette nouvelle saison avec motivation, créativité et cohésion. Tout est en place pour vivre une année riche en émotions, en découvertes et en partages artistiques.



CONTACTS

emmtd@emmtd.org

04.50.87.06.39

ou via le site internet de la commune
de Bons-en-Chablais onglet EMMTD

Emmtd Bons en Chablais

emmtdbons

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

“ LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN A EU LIEU LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 DANS LE CENTRE-VILLE DE BONS-EN-CHABLAIS, AVEC UNE JOURNÉE FESTIVE ET CONVIVIALE POUR TOUTE LA FAMILLE. ”

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE

- Marché de producteurs et artisans locaux
- Stands des associations de la commune
- Vide-greniers/brocante
- Exposition d'animaux et d'engins agricoles
- Ambiance musicale toute la journée
- Restauration sur place : tripes, diots, fromages, douceurs...

NOUVEAUTÉS 2026

- Une exposition sera proposée sur l'espace des Jeunes Agriculteurs. Cette année, les vaches seront absentes en raison de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse.

Venez nombreux profiter de cette belle journée d'automne au cœur de Bons-en-Chablais !



AU CŒUR DE BONS : ÇA FOISONNE À LA MÉDIATHÈQUE !

NOUVEAU PROJET DE LA MÉDIATHÈQUE : LES LIVRES NOMADES

La médiathèque met en place un projet de lecture itinérante : les Livres Nomades !

Des livres identifiés par un sticker « Livre nomade », seront empruntables sans inscription, dans un des points partenaires de l'opération : le Centre de Santé, le Quai des Arts ou le hall d'accueil de la mairie de Bons-en-Chablais. Après lecture, ils seront à rendre dans le point partenaire de votre choix, ou à la médiathèque.

L'initiative repose sur la confiance, le partage et le plaisir de lire.

“Livres nomades”, c'est la médiathèque qui vient à vous, pour faire vivre la lecture autrement et tisser du lien au cœur de la commune.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



PROCHAINS RENDEZ-VOUS MARQUANTS DE L'AUTOMNE

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Chemins des Toiles (flyer en PJ)

« Lazare Silbermann »

Vendredi 14 novembre à 19h - SALLE DES FÊTES

Projection en présence de Benjamin Silvestre, réalisateur, suivie d'un pot de l'amitié.

Entrée gratuite - Réservation conseillée

« Lazare Silbermann. Ce nom qui sonne si bien est celui de mon père. Pourtant je ne l'ai jamais appelé comme cela. Pour moi, mon père c'est Claude Silvestre. La maladie d'Alzheimer nous séparera trop tôt pour qu'il puisse un jour me raconter son histoire. Aujourd'hui, je fais face à l'absence et au silence. »

Sur les traces de l'histoire d'une famille juive séparée et traquée pendant la guerre, Lazare Silbermann est une exploration de la mémoire, et de ce qui reste d'une vie. Un film qui rend visible le lien et l'appartenance à une histoire sur quatre générations.



DICTÉE APÉRO

vendredi 5 décembre 2025 à 19h - SALLE DES FÊTES (flyer en PJ)

On s'amuse, on écrit, on trinque... Sans stress, juste pour le plaisir des mots !

Avec Justine Mahaut - Envolées Cultur'Ailes

**VENDREDI 5 DÉCEMBRE À 19H
SALLE DES FÊTES**



**POUR PLUS D'INFORMATIONS
AU SUJET DE LA VIE DE LA MÉDIATHÈQUE
ET DES ANIMATIONS, RESTEZ CONNECTÉS !**



Vous n'êtes pas encore adhérent à la médiathèque ?

**Qu'à cela ne tienne, vous serez les bienvenus
lors de toutes les animations ou pour passer
un moment au milieu des livres !**

N'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LES VEILLEURS DE L'UNIVERS

UN LIVRE ILLUSTRÉ POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AUX ENJEUX CLIMATIQUES

L'HISTOIRE DES VEILLEURS

Les Veilleurs de l'Univers est un livre illustré qui aborde le thème du réchauffement climatique à travers l'histoire des enfants des éléments, Solaris, Marina, Erika et Teresa. Malgré leur jeunesse, ils ont une grande responsabilité : veiller sur la Terre et vérifier que les hommes prennent bien soin d'elle. Malheureusement, cela est loin d'être le cas. Les hommes désobéissent aux lois de la nature et leurs comportements aggravent le réchauffement climatique de notre planète bleue. Leur inconscience entraîne une succession de catastrophes environnementales qui vont mettre les enfants, les hommes et les animaux en péril. Désemparés, les Veilleurs vont alors tenter l'impossible : faire comprendre aux humains la nécessité de prendre soin de notre planète.

SENSIBILISER PETITS ET GRANDS

Avec un texte fort et des illustrations colorées, Les Veilleurs de l'Univers permet de faire passer ce message aux enfants à travers leurs parents, porteurs des valeurs essentielles à transmettre, afin de les sensibiliser sur l'importance de nos choix et de nos comportements écologiques. La sagesse et les pouvoirs de nos 4 héros et de leurs petits compagnons piqueront également la curiosité des petits et grands.

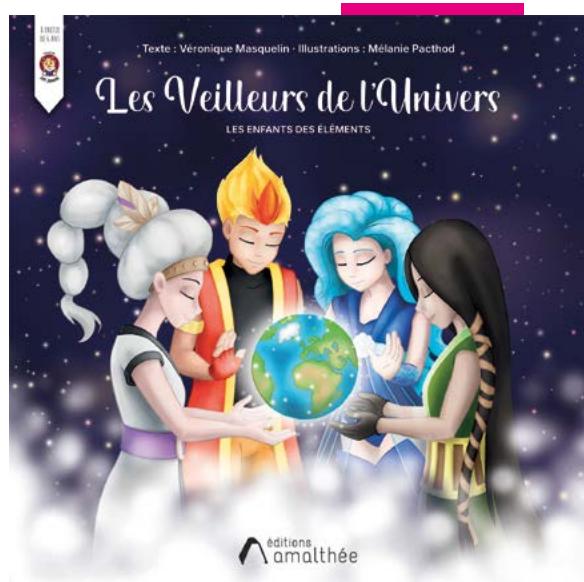
QUI SE CACHE DERRIÈRE CE LIVRE ?

Deux chablaisiennes, dont une habitante de Bons-en-chablais : Véronique Masquelin côté texte, Mélanie Pacthod côté illustration.

Deux amies de longue date, deux âmes artistes, deux sensibilités extrêmes, deux personnalités différentes et pourtant complémentaires. Deux regards sur ce monde, sur ce que l'Homme est en train d'en faire et un même sentiment d'urgence face au réchauffement climatique.

Une volonté commune : donner la parole aux éléments pour qu'ils nous rappellent à tous, petits et grands, leurs rôles et leur importance dans l'équilibre fragile de notre planète bleue.

« **Les Veilleurs de l'Univers est bien plus qu'un livre jeunesse : c'est un cri du cœur, un hymne à la nature, un message puissant face au réchauffement climatique.** » Éditions Amalthee



RETROUVEZ-NOUS

En vente sur le site editions-amalthee.com
En rayon dans les librairies Birmann-Majuscule,
ainsi qu'à La Fnac de Thonon-les-Bains.

Veilleurs
lesveilleursdelunivers@gmail.com

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

● ● ●

NOËL À BONS-EN-CHABLAIS

“ CETTE ANNÉE,
LA COMMUNE PROPOSE
DEUX SPECTACLES DE NOËL **”**

• LE MERCREDI 17 DÉCEMBRE, À 15H,

« La folle vadrouille de Noël », par la compagnie Planète Mômes. Gratuit - à partir de 6 ans - à la salle de spectacle de la salle des fêtes.



Un goûter sera proposé à la fin du spectacle

« Cette année, Noël sera différent... le Père Noël va avoir une belle surprise ! La chorale de Noël va lui offrir en cadeau, une chanson !

Mais le Père Noël a disparu... Une lettre sur son bureau va nous entraîner dans la folle vadrouille de Noël. »

Pendant le spectacle, l'animateur et les enfants du public seront les acteurs d'une incroyable aventure pleine de surprises et de rebondissements !

• LE VENDREDI 19 DÉCEMBRE, À 19H,

« Le gang des pères noël », par la compagnie AS2danse. Gratuit - tout public - à la salle de spectacle de la salle des fêtes.

« Poursuivi à toute vitesse par le commissaire Gilbert, inspiré du film « Taxi », le Gang des Pères Noël sème le chaos à travers la ville, enchaînant les catastrophes lors de leurs casses extravagants.

La poursuite devient un spectacle hilarant où la magie de Noël rencontre l'absurdité des situations. Malgré les efforts du commissaire Gilbert, la joyeuse folie des Pères Noël persiste, créant un conte désolant digne d'une comédie d'action.

Lequel d'entre vous osera devenir un membre à part entière de ce gang ? »



DANSE HIP HOP / HUMOUR / ACROBATIE / PERFORMANCE
WWW.AS2DANSE.COM



UNE JEUNE JUDOKATE DE BONS VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE !

C'est avec une immense fierté que la commune de Bons met en lumière le parcours remarquable d'une jeune sportive locale : **Hervouet Nila**, 11 ans, vient de décrocher le titre de vice-championne de France FSGT de judo dans la catégorie benjamine.

Le dimanche 8 juin, à Nice, Nila s'est illustrée lors des championnats de France. Après un parcours impressionnant, elle atteint la finale où elle s'incline face à une judokate des Hauts-de-France. Une performance exceptionnelle qui la hisse sur la deuxième marche du podium national !

Nila pratique le judo depuis l'âge de 5 ans au sein du club de Bons. Ce sport, qu'elle a découvert dès son plus jeune âge, est rapidement devenu une véritable passion et une source d'épanouissement.

“ SES RÉSULTATS SONT AUJOURD'HUI LE FRUIT DE SON ENGAGEMENT, DE SA PERSÉVÉRANCE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DE SES ENTRAÎNEURS ET DE SON CLUB. ”

La commune félicite chaleureusement Nila pour cette belle réussite et remercie le club de judo de Bons qui, à travers son travail et son dynamisme, permet à nos jeunes de s'épanouir dans la pratique sportive.

Nous lui souhaitons de poursuivre cette belle aventure et de continuer à porter haut les couleurs de Bons !





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

“ ENCORE UNE ÉDITION RÉUSSIE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2025, QUI S’EST DÉROULÉ LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE. ”

TEMPS FORT DE LA RENTRÉE POUR DÉCOUVRIR LE TISSU ASSOCIATIF ET S’INSCRIRE AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES.
26 associations étaient présentes pour rencontrer le public et faire les inscriptions pour la nouvelle saison. Il y

en avait pour tous les goûts : handball, musique, tennis, judo, découverte du patrimoine, généalogie et bien d’autres encore.

La matinée a été ponctuée de nombreuses démonstrations, rythmées par la musique de la danse orientale et de la capoeira, les coups de pieds de l’Hapkido et du Kung Fu, ou encore les acrobaties du foot freestyle. Pour finir en musique avec l’Harmonie Municipale.

Merci aux associations présentes et à tous les bénévoles pour leur investissement.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les associations bonsoises, rendez-vous sur le site de la ville pour consulter l’annuaire des associations.

HÉMA-DIOT-LOGIE

Le 16 août dernier, l’association HEMA-DIOT-LOGIE avait convié les bénévoles et les partenaires à un barbecue de remerciement. Une association c’est bien, des bénévoles c’est mieux !

Une 20aine de personnes se sont retrouvées pour une journée de partage et de convivialité autour d’un repas. Encore un énorme merci aux personnes présentes, mais aussi à celles qui n’étaient pas disponibles et qui se reconnaîtront dans leur soutien à Hema-Diot-logie !

Preuve que cette journée est passée trop vite, nous n’avons même pas pensé à faire une photo de groupe tellement ce moment a été génial.

Pour finir, l’association HEMA-DIOT-LOGIE tient à remercier la Commune de Brenthonne ainsi que leur Maire pour la mise à disposition du matériel (tables et chaises) sans quoi notre journée n’aurait pu avoir lieu.

Héma-Diot-Logie

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



HARMONIE MUNICIPALE



“ HARMONIE MUNICIPALE DE BONS-EN-CHABLAISS : REJOIGNEZ-NOUS ! ”

L'Harmonie Municipale de Bons-en-Chablais poursuit sa belle aventure musicale au cœur de la vie locale. Chaque semaine, musiciennes et musiciens de tous horizons se retrouvent dans une ambiance conviviale pour partager leur passion et préparer concerts et événements festifs qui rythment la commune.

CONCERT DE NOËL SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Ne manquez pas ce rendez-vous musical exceptionnel : l'Harmonie partagera la scène avec l'ensemble vocal Couleur Gospel de Ville-la-Grand pour une soirée magique, pleine d'émotion et d'énergie.

VOUS JOUEZ D'UN INSTRUMENT ?

Vous avez envie de reprendre la musique ? Rejoignez-nous ! L'Harmonie est un lieu d'échange et de plaisir, où chacun apporte sa note pour créer une belle harmonie collective.

RÉPÉTITIONS

tous les vendredis de 20h00 à 22h00, au Quai des Arts. Venez découvrir, essayer, ou simplement écouter : l'Harmonie Municipale de Bons-en-Chablais vous ouvre ses portes !

CHORALE ALLEGRIA



“ LE CONCERT DE LA CHORALE ALLEGRIA, PRÉVU INITIALEMENT LE SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 POUR CÉLÉBRER LES 40 ANS DE LA CHORALE, EST REPORté AU SAMEDI 31 JANVIER 2026 ”

Ce report s'explique par l'arrivée de nombreux nouveaux choristes à la rentrée 2025/2026 et par la volonté de leur laisser le temps de bien préparer ce programme ambitieux, aux côtés de notre nouveau chef de chœur, en poste depuis un an.

Le lieu de ce concert anniversaire reste à confirmer et sera communiqué prochainement.

Après avoir eu le temps de prendre nos marques ensemble, nous avons terminé la dernière saison en beauté avec un magnifique concert donné à l'église de Bons-en-Chablais le 19 juin 2025.

La chorale Allegria reste ouverte à de nouveaux choristes : n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager le plaisir de chanter ensemble !

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons vous retrouver nombreux en janvier pour fêter ensemble cet anniversaire exceptionnel.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



LE CLUB DES SPORTS ET LOISIRS



Le Club des sports et loisirs, C.S.L., regroupant 9 activités (basket loisirs, badminton loisirs, handball en compétition FFHB et loisirs, tennis de table loisirs, escalade, yoga, sophrologie, peinture sur soie et acrylique et langue étrangère (anglais)) a accueilli, pour un stage de rentrée de la section handball, une multiple championne du monde de boxe anglaise, **Prisca VICOT**.

Le C.S.L. a soutenu et sponsorisé **Prisca VICOT** pour défendre son 11^{ème} titre au Mexique ce printemps.

En retour, Prisca a proposé un stage de rentrée à nos jeunes handballeurs afin de partager son expérience et de leur transmettre la notion de performance, le dépassement de soi et le travail en collectif, tout cela axé particulièrement sur la défense au handball.

Un grand merci à cette grande championne, nous sommes tous avec toi pour défendre ta 12^{ème} ceinture le 25 octobre 2025 au Mexique.

Pour cette nouvelle saison, la section handball a engagé 9 équipes en compétition : les seniors hommes et femmes, les moins de 18 ans, les moins de 15 ans, les moins de 13 ans filles et garçons ainsi qu'une équipe des moins de 11 ans mixte. Tous nos jeunes, encadrés et coachés par des bénévoles, ont hâte de se confronter aux équipes adverses.

F F BONNE REPRISE ET BONNE SAISON À TOUS, AVEC TOUJOURS L'OBJECTIF DE PERFORMER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE OÙ LA COHÉSION EST LE MOT D'ORDRE, SANS OUBLIER DE SE FAIRE PLAISIR. **J J**

**TERRA
LANGINI,
MÉMOIRE ET
PATRIMOINE**



ACTIVITÉS PROPOSÉES D'OCTOBRE- 2025 À FÉVRIER 2026

L'association propose au public plusieurs activités de découverte du patrimoine local naturel ou historique adaptées à la saison :

Dimanche 23 novembre 16 h, (salle à préciser). Historithé n°16 : « Nos communes au temps de la Révolution française », par Denis Lavy.

Soirée vidéo sur un thème de botanique, avec Denis Jordan. (Date et salle à préciser). **Vendredi 9 janvier 2026** (salle à préciser) Assemblée générale de l'association Terra Langini, Mémoire et Patrimoine : toutes les personnes intéressées par les finalités de l'association sont cordialement invitées.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

**AMAP, LE BONS PANIER**

**“ REJOIGNEZ L'AMAP
DE BONS-EN-CHABLAIS
ET SAVOUREZ LE GOÛT
DU LOCAL ! ”**

Vous rêvez de produits frais, locaux et respectueux de l'environnement ? L'AMAP de Bons-en-Chablais est faite pour vous !

En rejoignant notre Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne, vous soutenez des producteurs engagés tout en profitant de produits de qualité, issus de fermes proches de chez vous.



Chaque semaine, découvrez un panier varié de légumes de saison, cultivés sans pesticides ni engrais chimiques, pour ravir vos papilles tout en respectant la planète.

Mais ce n'est pas tout ! Vous aurez également accès à une gamme de produits locaux : du pain artisanal, pétri avec passion ; des œufs frais, pondus par des poules élevées en plein air ; des produits laitiers de vache et fromages de chèvre, élaborés dans le respect des traditions, et des fruits à l'automne.

L'AMAP, c'est plus qu'un panier. C'est un lien direct avec les producteurs, une démarche solidaire et l'occasion de partager des moments conviviaux entre adhérents. Ensemble, nous soutenons une agriculture durable, favorisons les circuits courts et construisons une alimentation plus responsable.

DISTRIBUTION

La distribution a lieu tous les mardis entre 18h et 18h45 sous la halle de la nouvelle place du marché. Possible de s'engager en cours d'année.

CONTACTS

lebonspanier@gmail.com
lebonspanier.wordpress.com

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



FILHOS DE ANGOLA



“ PLONGEZ AU CŒUR DES RYTHMES ET DES DANSES DU NORD-EST DU BRÉSIL ! ”

La mission de l'Association Culturelle Filhos de Angola est de faire vivre et partager les arts populaires du nord-est du Brésil. À travers la danse, la musique et la capoeira, elle valorise un patrimoine culturel riche, profondément ancré dans l'histoire afro-brésilienne, et le met à la portée de toutes et tous.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION S'ARTICULENT AUTOUR DE PLUSIEURS DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

- Les danses traditionnelles : le frevo, spectaculaire et acrobatique, né dans le carnaval de Recife ; le maracatu, procession puissante et solennelle aux rythmes de tambours ; la samba de roda, danse festive et conviviale originaire de Bahia ; ou encore le coco, danse collective où chants et percussions entraînent les danseurs dans une transe joyeuse.

- La capoeira, art martial afro-brésilien qui combine jeu, mouvement et musique, véritable symbole de résistance et de liberté.
- La musique et les percussions, indissociables de ces pratiques, qui donnent toute leur force et leur énergie aux danses.

Au-delà des cours réguliers de capoeira, l'Association propose également des ateliers (prochainement au Quai des Arts / EMMTD), et organise régulièrement des « rodas » de capoeira ainsi que des démonstrations lors d'événements culturels.

Ouverts à tous, les cours sont un espace de convivialité et de partage, où chacun peut trouver sa place et expérimenter la richesse de la culture afro-brésilienne.

INFORMATIONS

filhosdeangola.fr



LE PÈLERINAGE DE JEAN BÉTEMPS À EINSIEDELN EN 1859

Intrigué par un récit de voyage d'un certain Jean Bétemp, paru dans « L'Almanach Savoyard 2013 », j'entrepris des recherches généalogiques en espérant retrouver des liens avec la branche Bétemp de mon épouse. Après une paire de semaines, l'homme est identifié, sa date de naissance précisée : Jean Bétemp, né à Brens le 18 mai 1818 s'avère être l'arrière-arrière-grand-oncle de mon épouse Marie Jeanne.

Voici donc ce récit écrit en décembre 1958 par deux des filles de Marie Louise¹ : Adèle Marie², et Marie Angeline³ Ducroz. Récit complété en fonction des informations généalogiques collectées.

Notre grand-père, Jean Bétemp, naquit à Brens le 18 mai 1818, dans une famille aisée, ce qu'on appelait alors une « grosse maison », elle comptait 9 enfants, 4 garçons, Jean était le dernier et Françoise Aimée, l'aînée de la fratrie, était décédée âgée de 4 jours. Jean était illettré, comme tous les paysans de son temps, puisqu'il n'y avait pas d'écoles dans les campagnes. Il fut pris pour le service militaire, non pas par tirage au sort, qui n'existant pas encore, mais parce que l'aîné d'une famille nombreuse, son frère Michel¹, en était exempt. Lui le dernier des garçons, exemptait son ainé en faisant sept ans.

À son retour Jean se maria avec Catherine Lapraz² de Saint-Didier, le 4 février 1845. Le couple, après une cohabitation dans la ferme familiale à Brens, qui dura sept années, s'installa à Fessy, dans une ferme appartenant à la Comtesse de Sonnaz qui habitait la plus grande partie de l'année, le château de Buffavent à Lully. Ils eurent 7 enfants : 4 garçons³ et 3 filles : Geneviève, Joséphine, Marie Louise notre mère, Louis, Louis, Hippolyte, Joseph.



Notre grand-père, un matin de février, se réveilla aveugle. Le lendemain, il partit avec grand-mère à pied dans la neige, pour l'institut Rothschild à Genève (40 kilomètres). Ils y arrivèrent à la nuit. On garda Jean et Catherine repartit pour Loisin où elle avait une cousine, pour la nuit. Le lendemain elle retorna à Genève pour assister à la consultation. Les ophtalmologistes déclarèrent qu'il leur faudrait une quinzaine de jours pour se prononcer sur ce cas. Au bout de ce temps, ils conclurent à une paralysie du nerf optique, non susceptible d'être traité. Madame de Sonnaz, navrée de ce qui arrivait à son fermier, fit les démarches nécessaires pour le faire admettre à l'hôpital de Lausanne où se trouvaient de grands spécialistes. Il y demeura trois semaines sans autre résultat que la confirmation du diagnostic de Genève.

Aucun espoir humain n'étant plus permis, ils se tournèrent vers Dieu, ou plutôt, car ils n'avaient jamais cessé de se tourner vers Lui, ils en attendirent carrément un miracle.

Le curé de Fessy leur suggéra d'aller demander à Einsiedeln, Lourdes⁴ n'était pas encore connue dans notre région, la Salette très discutée. Le voyage fut décidé et grand-père partit à pied avec Marie Louise qui avait dix ans. Ils emportèrent une petite somme, fruit de quelques dons (Mr le Curé, Mme de Sonnaz...) et un itinéraire établi par Mr le Curé, plus une espèce de petit dictionnaire fait par Mme de Sonnaz, contenant les phrases les plus indispensables, écrites en allemand et en français, que Marie Louise montrait quand c'était nécessaire pour acheter du pain ou d'autres denrées, et pour demander à loger quand il pleuvait, car pour l'ordinaire, ils dormaient à la belle étoile. Le voyage s'effectua sans incidents importants. À Einsiedeln, ils couchèrent en dortoirs séparés. Marie Louise n'a pas gardé un souvenir frappant de leur séjour, ni du sanctuaire. Elle était trop lasse pour observer, et puis elle avait vu trop de choses en

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



chemin : villes, monuments..., pour admirer le sanctuaire (elle se souvenait mieux des ours de Bernes !).

Le miracle n'eut pas lieu, mais grand père y trouva la résignation à la volonté divine. Le retour fut un peu plus pénible que l'aller, l'espoir ne les soutenait plus. Les nuits commençaient à être fraîches et Marie Louise avait froid aux pieds dans ses gros souliers. Un jour la pluie arriva à la tombée de la nuit : il ne fallait pas songer à coucher dehors et aucune maison ne s'offrait sur le chemin. La nuit vint tout à fait, il fallait marcher toujours et Marie Louise qui n'en pouvait plus se mit à pleurer silencieusement. Son père s'en aperçut à la façon dont elle répondait au chapelet qu'ils récitaient à demie-voix, alors il pleura aussi. Mais voici qu'ils furent rejoints par un jeune homme qui leur demanda en français (ils étaient encore en pays de langue allemande), comment ils se trouvaient sur la route à cette heure tardive. Grand-père expliqua leur embarras et le jeune homme les conduisit assez loin de la route, dans la forêt. Or, quand il pleut, et qu'il est près de minuit, on n'y voit absolument rien. Cependant ils voyaient distinctement leur guide. Je dis « ils » car grand-père le voyait aussi, et le plus curieux, c'est que sur le moment, il ne s'en étonna pas (ce jeune homme était beau, a dit notre mère, et elle gardait un souvenir frappant de sa cravate bleue, qui étincelait dans la nuit).

Ce guide donc les conduisit dans la forêt où se trouvait une cabane de bûcherons inhabitée, pour la nuit. Il les fit entrer, alluma une lampe, leur expliqua très clairement comment ils devraient retrouver leur route le lendemain. Il leur dit de manger ce qu'ils pourraient trouver dans le buffet, et leur souhaitant une bonne nuit, il les quitta. Dans le buffet, il y avait du pain, du fromage et du vin. Quand l'étranger eut disparu, ils s'étonnèrent de ce que grand-père l'avait vu, et de ce qu'il s'était exprimé en français, ils croyaient rêver. Puis ils mangèrent, burent, dormirent. Le lendemain ils virent qu'ils n'avaient pas rêvé et ne pouvant expliquer la chose, ils en conclurent que la Sainte Vierge leur avait envoyé un ange, ce qui les rendit heureux pour le reste du voyage.

Ils rentrèrent enfin, sans autre incident, et reconnaissent que Dieu les avait protégés, car il était bien étonnant que Marie Louise, si petite, ait pu faire tant de marche sans souffrir

des pieds. Chaque jour, aussi, il leur arrivait de se trouver en pleine campagne, en face de deux ou trois routes différentes, sans personne pour les renseigner. Alors ils priaient la Sainte Vierge et s'engageaient au hasard, ils ne se trompèrent jamais.

Revenus à Fessy, Marie Louise devint le guide de son père, le conduisant partout par la main : au travail, qu'il arrivait à faire assez bien, même faucher, ce qui était plus important que tout le reste, parce que les femmes ne pouvaient le faire et que les garçons étaient trop petits.

Dans ce même temps, la Suisse construisait ses voies ferrées et deux ans plus tard, les trains encore inconnus en Savoie, y circulaient partout. D'autre part, à Fessy et à Brens, on s'intéressait à ce pauvre Bétempo sur qui le malheur s'acharnait. On pensa lui faire plaisir en lui offrant un nouveau pèlerinage à Einsiedeln, mais cette fois par le chemin de fer. Lui, espérant toujours en la bonté de la Sainte Vierge accepta. Marie Louise était bien contente ! Une souscription produisit largement de quoi couvrir les frais. Mme de Sonnaz établit des horaires très précis.

Ils partirent donc et commencèrent par prendre le bateau à Thonon pour Ouchy, ils montèrent enfin dans le train. Le

voyage s'effectua sans incident, mais aussi sans miracle.

Adèle Marie et Marie Angeline

Annoté par Pierre Aeschlimann

1. Marie Louise, 3ème fille de Jean Bétempo, née le 23 Nov 1849 à Brens, mariée le 18 aout 1872 à Draillant, est décédée le 6 mars 1929 à Draillant.

2. Adèle Marie Ducroz, née à Draillant hameau de Cursinges le 20 Juillet 1887, est décédée à Annecy le 18 Janvier 1974. Restée célibataire, elle consacra sa vie à son frère Prêtre (Jean Marie 1878-1951) qu'elleaida à Saint Eustache puis à Lugrin, jusqu'à sa mort en 1951.

3. Marie Angeline, née le 28 Novembre 1888 à Draillant, est décédée à Annecy le 27 novembre 1974. Restée auprès de ses parents jusqu'à leur mort (1930), elle se fit ensuite religieuse de Saint Joseph à Annecy.

4. Michel, né à Brens le 15 novembre 1809 est l'arrière arrière grand-oncle de Marie-Jeanne mon épouse.

5. Catherine Lapraz née le 15 mai 1819 à Saint-Didier, et Décédée le 10 avril 1908 à Fessy.

6. Louis, né le 7 mars 1853 est décédé le 22 mars 1854, âgé d'1 an. Hippolyte, né le 15 septembre 1858 est décédé le 23 mai 1859, âgé de 8 mois.

7. Les apparitions à Lourdes 1858.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



UN EMPEREUR À BONS !

PARTIE 2

“ ARRIVÉE DU LANDAU IMPÉRIAL DANS LE BOURG DE BONS ”



Les acclamations de plus en plus proches, les cloches qui sonnent à toute volée les détonations des « boîtes » et enfin le piétinement des sabots des chevaux de l'escorte font percevoir l'imminence de l'arrivée des souverains...

À l'apparition des cavaliers qui précèdent le landau de leurs majestés, Paul-Marie Burgnard, sur le seuil de son café* déserté, se laisse griser par l'ambiance. Jamais il n'a vu une telle affluence à Bons : « La place était noire de monde ! » racontera-t-il des années plus tard à ses petits-enfants. Mais avec surprise, il constate que les gens se bousculent et se précipitent presque sous les pas des chevaux. Il en comprend vite la cause : les cavaliers de l'escorte jettent à la multitude qui se presse des poignées de pièces d'or... C'est la ruée, chacun veut en saisir au moins une. Dans la cohue, on se pousse sans vergogne, tout en lançant ses acclamations en patois ou en français : « Vive l'impéreu ! Vive l'empereur ! vive... » Paul-Marie perçoit nettement un discordant et patois « Viva la merda ! » expression, sans équivoque de la douleur ressentie pour une main écrasée dans cette avide quête... Voici enfin, objet de tous les regards, le landau élégant et reluisant, et dont les quatre chevaux



La place de Bons-en-Chablais en 1860

ont été changés à la Roche. Sous les cris de bienvenue qui redoublent, il contourne le chevet de l'église pour s'engager sur la place, entre les deux rangées de sapins verts qu'on y a disposées. Du haut de la « galerie » des cousins Duperrier, la famille Charmot ne perd pas un détail de la scène quasi irréelle qui se déroule sous ses yeux et s'émerveille de voir si proches ces illustres personnages qui font l'Histoire : la jeune Sylvie – elle a 11 ans – n'oubliera jamais le geste gracieux de l'impératrice Eugénie, qui agite un mouchoir de dentelle pour saluer la foule, tandis que l'empereur Napoléon répond par un hochement de tête aux acclamations de bienvenue. Sur la place, le landau impérial est passé sous le majestueux arc de triomphe, décoré d'aigles, de drapeaux tricolores et d'inscriptions en lettres capitales. Puis, il s'est immobilisé sous les vivats de la foule qui se presse et exulte. C'est alors l'épisode complaisamment rapporté dans sa livraison du 8 septembre par le Journal « le Courrier des Alpes » : devant leurs majestés impériales Napoléon III et Eugénie, le Révérend Jacques-François Chavannaz, curé de Bons, s'extract du groupe d'élus et de notables alignés devant la maison commune** et s'apprête à lire le texte d'une allocution, par laquelle il se propose d'émouvoir la sollicitude impériale sur le triste état de son église, dont la voûte séculaire menace de s'effondrer sur les fidèles... En proie peut-être à une nécessité naturelle urgente, l'empereur « dit avec bonté : -Monsieur le curé, nous sommes pressés, remettez-moi votre écrit, j'en prendrai lecture en route ». Et le cortège se dirige vers l'auberge Rey***, où a été préparée une collation propice...

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



L'épouse de Paul-Marie Burgnard, Marie-Françoise, née Biolley, a été priée d'apporter son concours au service... Le temps est mesuré, aussi s'active-t-on à satisfaire les illustres hôtes, Napoléon III et Eugénie, radieuse dans sa robe verte, et les notables.

Après ces quelques instants dérobés au voyage, le cortège officiel reprend sa route pour Thonon, toujours accompagné des vivats des foules.

Le lendemain samedi 1^{er} septembre, partis de Thonon à 9h du matin pour aller à Sallanches par Bonneville et Cluses, Napoléon III et Eugénie traversent à nouveau Bons. La foule est encore nombreuse pour les acclamer, mais la distance à parcourir est longue, si bien que le landau des souverains et leur escorte de cavaliers ne font que passer, et poursuivent leur périple savoyard par la route naguère provinciale, devenue impériale, qui les conduit vers Bonne.

Le même jour, précise avec ferveur « le Courrier des Alpes », « l'impératrice (fait) dire à M. le curé par l'entremise du sous-préfet de Thonon que sa demande (est) accueillie. L'empereur et l'impératrice y ont ajouté un don de 100 fr chacun pour les pauvres de la paroisse. »



Ancienne auberge Rey

d'une nouvelle église à Bons se monte à 12000 francs-or. Cette somme s'avérera bien insuffisante pour couvrir les frais du futur édifice, mais elle sera tout de même une aide appréciable, et surtout, par son caractère officiel, elle permettra de faire taire des réticences d'élus qui n'auraient pas manqué de s'exprimer sur ce projet de bâtiment...

*à l'emplacement de la Caisse d'Epargne, près de l'église actuelle.
**La mairie était encore l'ancienne halle-maison commune, construite en 1825, devenue après 1885 bureau de Poste, sur le site de la mairie d'aujourd'hui.

*** L'auberge Rey occupait la maison récemment Gavard -Burgnard .

Denis LAVY

Rédigé à partir de documents d'époque : journaux, dont « le Courrier des Alpes », « La Gazette de Savoie », comptes municipaux, et le « Voyage en Savoie de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie Récit authentique » par le baron d'Alexandry d'Orengiani (1911). Avec, aussi, les souvenirs de témoins de Bons : Paul-Marie Burgnard et son épouse, née Biolley, rapportés par leur petit-fils Camille Charmot et ceux de Sylvie Charmot épouse Blanc, transmis par ses filles Philomène Blanc et Mathilde Blanc, épouse Lavy.



Maison commune

Le curé de Bons recevra de son côté pour son église des chandeliers et une croix, gravée de l'inscription « don de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie ». La subvention impériale accordée pour la construction

EXPRESSION POLITIQUE



LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

En cette période pré-électorale et afin de respecter le devoir de réserve, la liste majoritaire suspend son expression politique. Les élus de la liste «Bons pour tous».

Les élus de la liste « Bons pour tous »

BONS À VIVRE

En raison des échéances de mars prochain, dans un souci de respecter le code électoral, nous avons fait le choix de suspendre notre expression politique. Petit rappel pensez à vous inscrire sur les listes électorales et surtout à participer aux scrutins du 15 et 22 mars prochains. Chaque voix a de l'importance. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Les élus de la liste « Bons à Vivre »



ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

NOVEMBRE
DIMANCHE 16

FOIRE DE LA SAINT MARTIN
CENTRE-VILLE

NOVEMBRE
JEUDI 20

DON DU SANG
AMICALE DES DONNEURS DE SANG
SALLE DES FÊTES

NOVEMBRE
29 & 30

SALON DES CADEAUX
COMITÉ DES FÊTES
SALLE DES FÊTES

DÉCEMBRE
VENDREDI 5

DICTÉE APÉRO
SALLE DES FÊTES
MÉDIATHÈQUE

DÉCEMBRE
SAMEDI 6

VENTE DE SAPINS
SUR LE MARCHÉ
HALLE DE LA COLOMBIÈRE
SOU DES ÉCOLES

DÉCEMBRE
SAMEDI 6

CONCERT
DE LA SAINTE-CÉCILE
SALLE DES FÊTES
ECHO DES VOIRONS

DÉCEMBRE
MERCREDI 10

MÉLI-MÉLONS DE NOËL
MÉDIATHÈQUE

DÉCEMBRE
SAMEDI 13

ATELIER AQUARELLE
DE NOËL
MÉDIATHÈQUE

DÉCEMBRE
SAMEDI 13

DISTRIBUTION
DES PANIERS DU CCAS
HALLE DE LA COLOMBIÈRE

DÉCEMBRE
SAMEDI 13

TOURNÉE
DU PÈRE NOËL
HÉMA-DIOT-LOGIE

DÉCEMBRE
SAMEDI 13

CONCERT DE NOËL
SALLE DES FÊTES - HARMONIE
MUNICIPALE ET EMMTD

DÉCEMBRE
MERCREDI 17

SPECTACLE DE NOËL
« LA FOLLE VADROUILLE
DE NOËL »
SALLE DES FÊTES

DÉCEMBRE
VENDREDI 19

SPECTACLE DE NOËL
« LE GANG DES
PÈRES NOËL »
SALLE DES FÊTES

DÉCEMBRE
VENDREDI 19

NOËL DES ASSOCIATIONS
SALLE DES FÊTES

DÉCEMBRE
SAMEDI 20

VENTE ET DÉGUSTATION
D'HUITRES SUR LE MARCHÉ
HALLE DE LA COLOMBIÈRE
BASQUETTES FUMANTES



INFOS PRATIQUES

•••

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BONS-EN-CHABLAI

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais
04 50 36 10 30
mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 13h30 - 19h00
accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h00 - 16h00
Mardi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Vendredi : permanence téléphonique 8h00 - 11h30
04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00
04 50 82 08 07

PERMANENCE DU SERVICE URBANISME

accueil téléphonique et du public les mardis de 9h à 12h.

PERMANENCE DU SERVICE COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE, ÉVÈNEMENTIEL

Mercredi : 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h30 - 12h00

POLICE MUNICIPALE

42 rue de la Praly - 74890 BONS-EN-CHABLAI
04 50 36 34 97 / 06 76 48 67 17

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
04 50 31 85 47
bibliotheque@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

RETRouvez toute l'actualité sur

Ville de Bons en Chablais
bons-en-chablais.fr